RIANS - VINON-SUR-VERDON - Sur le GR® 69 La Routo, itinérance pastorale - ETAPE 3

Rians

Rians (©Stefano Blanc - PNR Verdon)

Sur les traces des transhumants dans les collines du Haut-Var.

Une 3éme étape au cœur du Haut Var pour rejoindre Vinon et le Verdon avec une étape possible à Ginasservis plus connus sous le nom d'Espigoule avec ses quatre saisons

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 8 h

Longueur : 24.2 km

Dénivelé positif : 514 m

Difficulté : Moyen

Type : Itinérance

Thèmes : Elevage et pastoralisme, Faune, Produits du terroir

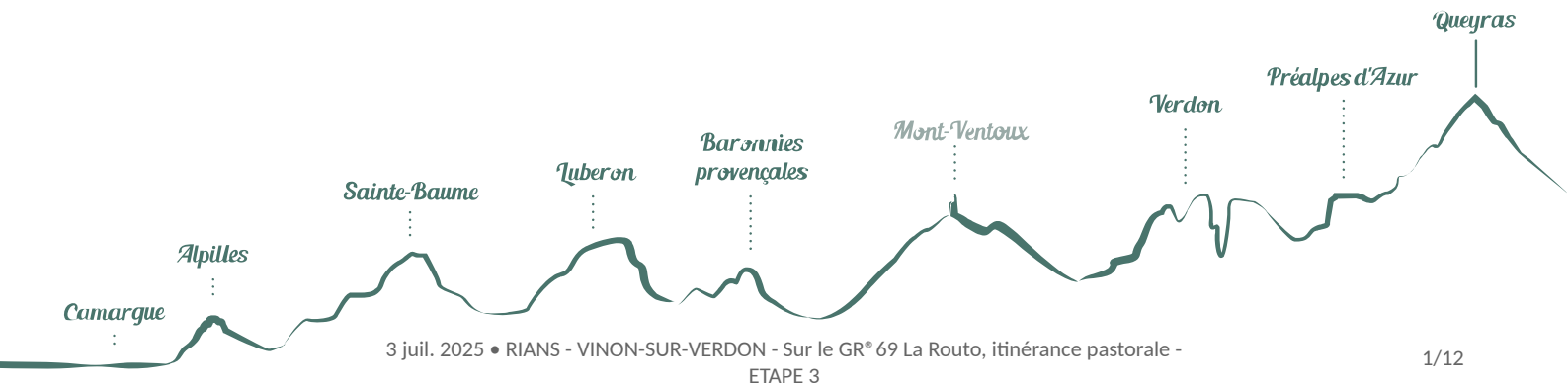

Itinéraire

Départ : Office de tourisme, Rians
Arrivée : Mairie, Vinon-sur-Verdon
Balisage : GR®

Dos à l'Office de tourisme, descendre à droite la rue de la République jusqu'à arriver au croisement avec l'avenue du 19 août 1944.
1- Prendre à gauche et longer l'avenue sur environ 1 km.
2- Traverser la D561 et monter à gauche par le chemin du Serre.
3- Tourner à droite sur le chemin du Mont-Major.
4- Bifurquer sur la gauche et continuer toujours tout droit jusqu'au domaine de la Fournette.
5- Prendre à gauche et aussitôt descendre sur la droite, puis passer à droite de la grande ferme.
6- Traverser la D23 (route très fréquentée !) et poursuivre en face.
7- Poursuivre par le chemin du milieu puis prendre à gauche.
8- A l'intersection, continuer sur la droite.
9- Bifurquer à gauche et continuer pendant 300 m jusqu'au prochain embranchement.
10- Tourner à droite et poursuivre le GR® sur 800 m.
11- Tourner à gauche, continuer jusqu'à une grande piste puis descendre sur 50 m.
12- Prendre la route à droite sur 480 m, puis la quitter pour emprunter le sentier sur la gauche. Continuer ensuite tout droit sur la route de Saint-Paul.
13- Obliquer alors vers la gauche sur le chemin forestier, passer devant une citerne puis continuer par la piste à gauche.
14- Poursuivre par la droite dans le vallon.
15- Bifurquer sur la gauche et longer le GR® sur environ 2 km.
16- Emprunter le layon à droite et le descendre pour arriver en bas à la hauteur de terres cultivées.
17- Au niveau de la grande piste, prendre à droite. Traverser la plaine, puis tourner de nouveau à droite en direction d'une maison. Continuer tout droit jusqu'au chemin de Margin. Longer la D554 sur 150 m, puis tourner à droite et marcher encore 500 m pour rejoindre la mairie de Vinon-sur-Verdon.

Sur votre chemin...

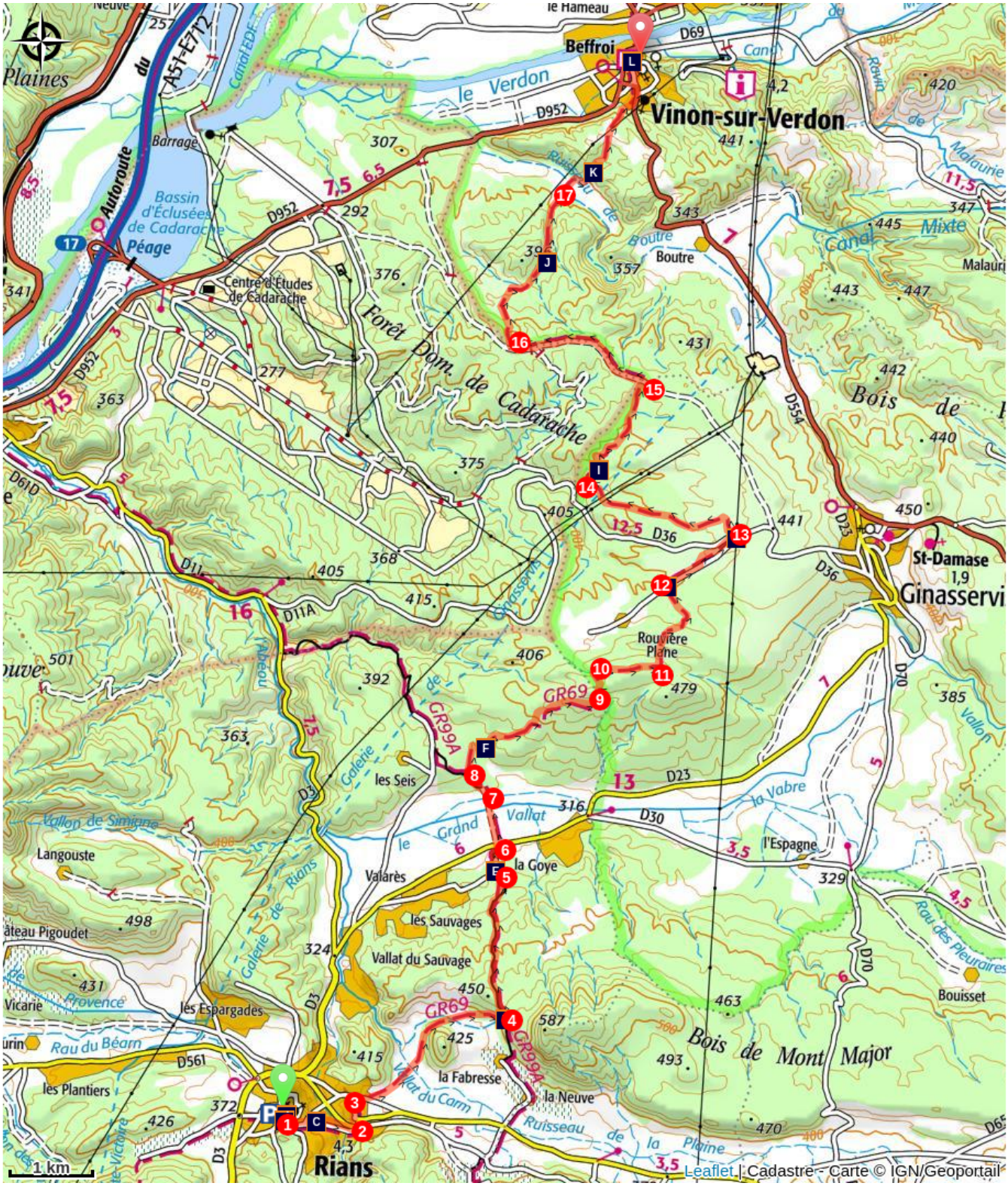

Sortie de Rians (A)
Un Riansais dans les étoiles (C)
La grande Bastide (E)
La cabane du berger (G)
La Cave se rebiffe (B)
Oppida pour oppidum (D)
Les Bergères (F)
Ici c'est Espigoule (H)

Phacomochoerus (I)
Orchis purpurea (K)
Canis Lupus (J)
Ici, on te met à l'ombre (L)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Au point 6 : prudence lors de la traversée de la D23 (route très fréquentée).
- CONDITIONS METEO : je vérifie la météo avant de partir et je reporte si nécessaire. Je privilégie le printemps ou l'automne pour randonner.
- EQUIPEMENT ITINERANCE : je pars tôt, bien protégé du soleil (chapeau, lunettes, crème solaire) et avec minimum 1,5L d'eau/jour (idéalement 3L). Je ne bois pas l'eau des torrents. Je porte des chaussures montantes, un pantalon, et mon sac (moins de 50L pour une journée, plus pour bivouac) contient des vêtements chauds, une cape de pluie, une carte IGN 1:25 000, une boussole, une lampe frontale, une couverture de survie, une petite pharmacie et un sifflet.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers.
- ZONE PASTORALE (début juin-fin juillet) : en présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse. Pour mémoire, consulter les bons réflexes à adopter face aux chiens de protection et regarder la vidéo sur les chiens des moutons.

Profil altimétrique

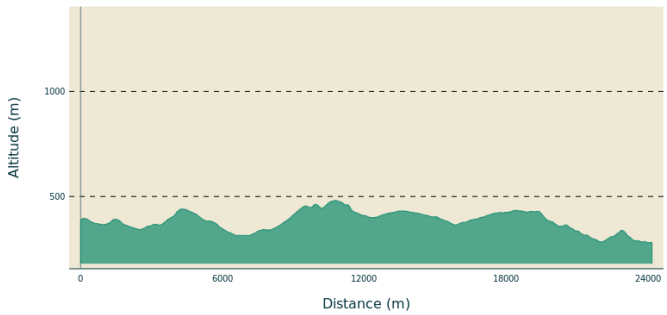

Altitude min 280 m
Altitude max 481 m

Accès routier

A 36,5 km au nord-est d'Aix-en-Provence, rejoindre la N296 via le chemin de Saint-Donat, puis suivre l'A51, la D96 et la D561 jusqu'à l'avenue Franklin Roosevelt (D2003), au centre de Rians.

Parking conseillé

Parking Place du 8 mai 1945, Rians

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Verdon - Domaine de Valx

Domaine de Valx, 04360 Moustiers-Sainte-Marie

info@parcduverdon.fr
Tel : +33 (0)4 92 74 68 00
http://www.parcduverdon.fr/

OTI Durance-Luberon-Verdon
http://www.durance-luberon-verdon.com

Sur votre chemin...

Sortie de Rians (A)

La transhumance, pratique ancestrale, est le déplacement saisonnier du bétail entre les pâturages d'altitude en été et les vallées plus basses en hiver. En Provence, ce rituel pastoral est profondément enraciné dans la culture et l'histoire de la région. Chaque année, les bergers conduisent leurs troupeaux en suivant des routes tracées depuis des siècles. La transhumance est bien plus qu'un simple déplacement de bétail : c'est un lien vivant entre les hommes et la nature, préservant les traditions pastorales.

Crédit photo : ©Alessandra Blanc

La Cave se rebiffe (B)

Le Cellier de Mont-Major, fondé en 1922, est rattaché à l'appellation AOP "Coteaux d'Aix-en-Provence" depuis 1985. Une première phase de rénovation des cuves a été réalisée en 2019, suivie en 2023 d'une seconde phase de travaux dédiée à la vinification des vins rosés, grâce à une technique innovante : la stabulation à froid. Ces efforts ont porté leurs fruits : une médaille d'or au Concours national des courtiers et une médaille d'argent au Concours général agricole de Paris sont venues récompenser le travail des coopérateurs et du maître de chai. A consommer avec modération, bien entendu !

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon

Un Riansais dans les étoiles (C)

Né à Rians le 24 novembre 1564, Joseph Gaultier de La Valette est un astronome français de la première heure. Collaborateur et ami de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, il participe avec lui, en novembre 1610, à l'observation des lunes de Jupiter - quelques mois seulement après leur découverte par Galilée, et un mois après l'astronome anglais Thomas Harriot. Il est également le second, après Peiresc, à avoir observé la nébuleuse d'Orion.
Joseph Gaultier de La Valette s'éteint à Aix-en-Provence le 1er décembre 1647.

Crédit photo : ©DR

Oppida pour oppidum (D)

Le terme « oppidum », d'origine latine, désigne une grande agglomération gauloise fortifiée. Il signifie littéralement « ville » et a été utilisé notamment par Jules César dans "La Guerre des Gaules". On ignore cependant quel mot utilisaient les Gaulois eux-mêmes pour désigner leurs cités. Aujourd'hui, le terme « oppida » est employé de façon élargie pour qualifier les agglomérations protohistoriques de l'âge du Fer.
L'oppidum situé ici est protégé à l'est par une première enceinte, puis par une seconde, naturellement délimitée par une falaise. Du haut de ce plateau calcaire, la vue est tout simplement imprenable !

Crédit photo : ©DR

La grande Bastide (E)

Depuis septembre 2014, la Grande Bastide est devenue un projet concret d'expérimentation d'habitat groupé, fondé sur la coopération, le partage et la solidarité.
Installé dans une ancienne bastide templière du XIIe s., cet éco-lieu propose à chaque foyer un espace de vie privé, à l'intérieur comme à l'extérieur, ainsi que des lieux communs pour se retrouver, échanger et partager des activités.
A l'extérieur, un potager en permaculture et un poulailler complètent ce cadre de vie collectif, tourné vers l'écologie et le bien-vivre ensemble.

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon

Les Bergères (F)

Les bergères, gardiennes des troupeaux, incarnent l'âme de la transhumance en Provence. De l'aube au crépuscule, elles parcourent les collines escarpées et les vallées verdoyantes, veillant sur leurs brebis avec dévouement. Leur travail exige une connaissance intime de la terre, des saisons et des bêtes, ainsi qu'une endurance à toute épreuve. Elles affrontent les intempéries, les prédateurs et les sentiers escarpés avec courage et détermination.

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon

La cabane du berger (G)

« Les cabanes de bergers, bien que modestes, sont des refuges précieux. C'est aussi un lieu de partage et d'amitié où l'on apprend à apprécier chaque moment et chaque rencontre. Les soirées passées dans la chaleur de la cabane, en compagnie d'amis chers, sont des parenthèses enchantées qui rappellent que, même dans les lieux les plus reculés, la présence et le partage restent des valeurs essentielles. En hommage et en souvenir d'Alphonse et de Noël, et à tous les bergers qui ouvrent leur porte et leur cœur ». Stefano Blanc, écogarde chef de secteur et technicien randonnée au Parc naturel régional du Verdon.

Crédit photo : ©DR

Ici c'est Espigoule (H)

A Espigoule, si les habitants tiennent bon face à l'invasion de la mélancolie, c'est sans doute grâce à leurs civets de lièvre mijotés des heures durant… et à leurs inépuisables parties de pétanque ! Alors, n'hésitez pas à faire une halte à Ginasservis - pardon, à Espigoule : vous y croiserez peut-être le tenancier du bistrot, les mémés râleuses, le peintre anarchiste (spécialiste autoproclamé de la sieste), le curé farfelu, le cycliste du dimanche ou encore une bande de joyeux farceurs. Toute une galerie de personnages… un brin caricaturaux, mais résolument attachants.
En tout cas, des habitants plus vrais que nature - et fort sympathiques !

Crédit photo : ©Christian Philibert

Phacomochoerus (I)

Le Phacomochère est un ordre de Suidés endémique de Provence, localisé autour du village d'Espigoule dans le Var. Il tient du sanglier, du babiroussa, du phacochère et du potamochère, mais ses dimensions semblent bien plus imposantes. Les excroissances frontales sont plus développées chez les mâles. Le Phacomochère est un animal solitaire, nocturne et très rare. Il semble omnivore, pouvant s'attaquer aussi bien aux vignes lorsque les raisins sont mûrs qu'aux troupeaux. Il est craint par les bergers locaux.

Crédit photo : ©DR

Canis Lupus (J)

Le loup est un animal hautement social, vivant en meutes aux structures familiales variables, influencées par les personnalités de ses membres. Superprédateur emblématique, il est bien présent dans le Haut-Var, où de nombreuses attaques ont été recensées sur les troupeaux. Cette présence accrue pose de réels défis au pastoralisme local, qui s'adapte en recourant de plus en plus à l'usage de chiens de protection.
Avec 24 meutes identifiées, le Var est aujourd'hui le deuxième département français comptant le plus grand nombre estimé de groupes de loups.

Crédit photo : ©OFB

Orchis purpurea (K)

L'Orchis pourpre ("Orchis purpurea") est l'une de nos orchidées indigènes les plus reconnaissables. Relativement courante en France, elle est toutefois protégée dans certaines régions. On l'identifie facilement grâce à ses grandes fleurs pour un orchis, et surtout à son labelle caractéristique en forme de petit bonhomme.
Elle figure sur la Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine (2019), sous le nom "Orchis purpurea Huds".

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon

Ici, on te met à l'ombre (L)

Sur la place du village, de nombreux platanes ont été plantés par des bergers d'Arles au XVIIIe s., qui souhaitaient ainsi protéger leur troupeau des grosses chaleurs pour pouvoir faire une halte pleine de fraîcheur. Vinon-sur-Verdon était autrefois une étape très importante du chemin de la transhumance.

Crédit photo : ©DR

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de